

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
VILLE DE LILLERS
NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES BUDGETS
PRIMITIFS 2021

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin d'en saisir les enjeux.

D'autre part, la loi NOTRE du 07 août 2015 crée, en article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et à la responsabilité financière des collectivités locales.

Cette note répond à cette obligation pour la commune. Elle sera, comme le budget primitif 2021, disponible sur le site internet de la ville.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Le projet de budget 2021 a été bâti sur les bases du Rapport d'Orientation Budgétaire présenté le 25 mars 2021 et établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services,
- de ne pas augmenter la fiscalité,
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt.

Ce budget a été construit sans notification des bases fiscales et des dotations.

Le budget s'équilibre en totalité à : 18 628 095,58 euros.

Il est présenté avec reprise des résultats de l'exercice 2020.

I. BUDGET PRINCIPAL

1. La Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 13 785 028,49 euros, en recettes et en dépenses.

a. Les recettes

Elles se répartissent comme suit :

LIBELLES	MONTANTS	POURCENTAGES
002 RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE	588 918,49	4,27%
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	23 100,00	0,17%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIO	379 900,00	2,76%
70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DI	240 650,00	1,75%
73 IMPOTS ET TAXES	6 674 849,00	48,42%
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	5 016 871,00	36,39%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	620 200,00	4,50%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	240 540,00	1,74%
TOTAUX	13 785 028,49	100,00%

Chapitre 002 :

Il reprend l'excédent de l'exercice 2020.

Chapitre 013 :

Il comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges du personnel par l'association SoLillers.

Chapitre 042 :

Il reprend les opérations d'ordre de transfert entre la section de fonctionnement et la section d'investissement, et concerne les travaux en régie.

Chapitre 70 :

Il concerne les produits des services du domaine et des ventes diverses.

Chapitre 73 :

Il concerne :

- Les produits des taxes foncières et d'habitation
- L'attribution de compensation versée par l'intercommunalité
- La dotation de solidarité communautaire
- Le Fonds National de Garantie Individuel des Ressources (F.N.G.I.R.)
- Le Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (F.P.I.C.)
- La taxe sur consommation finale d'électricité
- La taxe additionnelle aux droits d'enregistrement lors des transactions immobilières.

Chapitre 74 :

Il concerne essentiellement les dotations et les compensations versées par l'Etat et les autres organismes.

Chapitre 75 :

Il comprend les autres produits de gestion courante mais l'essentiel des recettes de ce chapitre est constitué par l'encaissement des locations de bâtiments et des locations de salles.

Chapitre 77 :

Il relate les produits exceptionnels. A compter de l'exercice 2018, les remboursements de rémunération du personnel pour les arrêts maladie et accidents du personnel sont transférés sur ce chapitre.

b. Les dépenses

Elles se répartissent comme suit :

LIBELLES	MONTANTS	POURCENTAGES
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 821 243,00	20,47%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	7 006 437,00	50,83%
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	7 700,00	0,06%
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	223 899,43	1,62%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIO	435 000,00	3,16%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 995 630,00	21,73%
66 CHARGES FINANCIERES	246 219,06	1,79%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	48 900,00	0,35%
TOTAUX	13 785 028,49	100,00%

Chapitre 011 :

Il s'agit des dépenses prévues à caractère général pour le fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, frais d'affranchissement, livres de bibliothèque, les fournitures et travaux d'entretien et de régie des bâtiments et voirie, les impôts et taxes payées par la commune, les primes d'assurances, les frais de reprographie, les contrats de maintenance ...

Chapitre 012 :

Ce chapitre regroupe les dépenses de personnel.

Chapitre 014 :

Il s'agit des dégrèvements accordés :

- sur le patrimoine foncier non bâti en faveur des jeunes agriculteurs
- des taxes d'habitation sur les logements vacants.

Chapitre 023 :

Cette somme correspond au crédit prévu pour financer les dépenses de la section d'investissement.

Chapitre 042 :

Ce chapitre retrace les dotations aux amortissements.

Chapitre 65 :

Ce chapitre retrace les dépenses prévues concernant :

- les indemnités de fonction versées aux élus
- la subvention versée au CCAS
- la subvention versée à l'association Solillers
- les subventions versées aux associations
- les contributions au titre de la politique de l'habitat
- les créances admises en non-valeur ...

Chapitre 66 :

Ce chapitre comprend, pour l'essentiel, le remboursement des intérêts de la dette.

Chapitre 67 :

Ce chapitre relate, principalement, les dépenses prévues pour d'éventuels sinistres et titres annulés.

2. La section d'Investissement

La section d'investissement s'équilibre à 4 843 067,09 euros, en recettes et en dépenses.

a. Les Recettes

Les principales recettes sont constituées par :

CHAPITRES	REPORTS	PREVISIONS	TOTAUX	POURCENTAGES
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-	223 899,43	223 899,43	4,62%
024 PRODUITS DE CESSIONS D'IMMOBILISATION	-	80 000,00	80 000,00	1,65%
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE	-	435 000,00	435 000,00	8,98%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	-	239 300,00	239 300,00	4,94%
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	-	225 077,66	225 077,66	4,65%
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	233 250,00	228 340,00	461 590,00	9,53%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	-	2 370 500,00	2 370 500,00	48,95%
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	807 700,00	807 700,00	16,68%
TOTAUX	233 250,00	4 609 817,09	4 843 067,09	100,00%

Chapitre 021 :

Cette somme correspond au crédit prévu pour financer les dépenses de la section d'investissement et provenant de la section de fonctionnement.

Chapitre 024 :

Ce chapitre retrace les produits de cessions d'immobilisations. La somme indiquée correspond à la vente de l'immeuble.

Chapitre 040 :

Ce chapitre comprend les dotations aux amortissements.

Chapitre 041 :

Il concerne le transfert d'étude aux comptes d'imputations définitives et une prévision de régularisation de l'emprise foncière de terrains du lycée Flora Tristan à la région.

Chapitre 10 :

- Ce chapitre concerne les prévisions pour :
- le remboursement du FCTVA pour 163 540,57 euros
- de produit de la taxe d'aménagement pour 35 000,00 euros
- de l'affectation du résultat de l'exercice 2020 pour 26 537,09 euros

Chapitre 13 :

Il retrace les subventions versées par les différents organismes pour les travaux.

Petit rappel : pour pouvoir encaisser une subvention quel que soit l'organisme, les travaux doivent être réalisés auparavant.

Chapitre 16 :

Ce montant concerne un emprunt et des remboursements de cautions.

Chapitre 27 :

Ce montant correspond au transfert de l'excédent d'investissement suite à la clôture du budget annexe lotissement RD943.

b. Les dépenses

Les principales dépenses sont constituées par :

CHAPITRES	REPORTS	PREVISIONS	TOTAUX	POURCENTAGES
001 SOLDE D EXECUTION NEGATIF REPORTE	-	6 181,09	6 181,09	0,13%
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE	-	379 900,00	379 900,00	7,84%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	-	239 300,00	239 300,00	4,94%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	-	950 500,00	950 500,00	19,63%
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 042,00	71 700,00	74 742,00	1,54%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	50 644,00	1 552 432,00	1 603 076,00	33,10%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	199 920,00	816 948,00	1 016 868,00	21,00%
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	572 500,00	572 500,00	11,82%
TOTAUX	253 606,00	4 589 461,09	4 843 067,09	100,00%

Chapitre 001 :

Cette somme correspond au solde d'exécution négatif reporté de l'exercice 2020.

Chapitre 040 :

Il concerne le transfert des travaux en régie à la section d'investissement.

Chapitre 041 :

Ce chapitre correspond à la même prévision que le chapitre 041 en dépenses.

Chapitre 16 :

Il correspond au remboursement du capital d'emprunt et aux éventuelles cautions.

Chapitres 20-21-23 :

Ces chapitres prévoient :

- l'achat de matériels (informatique, téléphoniques, sportifs, véhicule pour les services techniques, chaises, mobiliers pour les écoles et la médiathèque, matériels techniques, ...) et logiciels pour le fonctionnement des services
- la poursuite de l'installation de caméras urbaines
- l'acquisition de terrains et l'installation de bâches incendies rue principale à Manqueville-Orgeville, chemin du Paradis et rue de la Herse
- l'acquisition de radars pédagogiques
- la rénovation des orgues de la Collégiale
- la réalisation d'une étude pour l'acquisition de l'ensemble des bâtiments des anciens établissements Quillet
- la réalisation d'une étude pour la récupération des eaux de pluie du complexe sportif
- la réfection de voiries et de trottoirs et notamment rue de Rieux, rue d'Houdain, rue Laignel, rue du petit Carluy, rue du Cornet Bourdois, rue de la Haye, rue du Tailly, rue des promenades, chemin du Vertmont, etc...
- La création d'un parking 7 rue de Burbure
- la création de passages piétons angle rue du fg d'Aval et rue de Saint Venant et au 14 rue De Lattre de Tassigny
- la démolition de garage et la construction d'un mur rue de la Dondaine
- des travaux d'éclairage public square Fanien, rue Neuve et rue Fanien
- la réalisation de plantations à différents endroits de la commune
- la rétrocession de l'EPF à la commune de la démolition de l'ancienne école Notre Dame

- l'assistance juridique et technique pour le nouveau centre administratif
- des travaux de renforcement de la charpente et du plancher, changement de passerelle, travaux plâtrerie suite aux mérules et travaux de menuiserie et d'accessibilité à l'école Prévert
- des travaux de menuiserie et d'accessibilité à l'école Perrault
- la réfection de la toiture et de la charpente de l'école de musique
- la réfection de la partie haute du bardage de la salle de sports Gérard Delplace
- la réfection de la toiture du complexe sportif
- la réfection de la toiture de le désamiantage du bâtiment de droite de l'école Brel
- la démolition d'un hangar rue de Burbure
- le changements de menuiserie au foyer ruraux, à la salle Pailleux et à l'école Pagnol
- la réfection de locaux à l'ancien cimetière
- la réfection de l'éclairage intérieur de l'école Delehay et de l'école les Moulins
- la réalisation de travaux aux monuments aux morts
- le changement et la réfection de poteaux d'incendie
- la réalisation de travaux en régie par le personnel des services techniques pour l'entretien des bâtiments et de la voirie
- l'achat de poubelles canines et de propreté

3. Les différents ratios

RATIOS	VALEURS	MOYENNES NATIONALES
DEP REELLES DE FONCT/POPULATION	1 312,74	1 037,00
PRODUITS DES IMPOSITIONS DIRECTES/POPULATION	458,01	500,00
REC REELLES DE FONCT/POPULATION	1 281,75	1 144,00
DEPENSES D'EQUIPEMENT BRUT/POPULATION	269,50	370,00
ENCOURS DE DETTE/POPULATION	786,60	828,00
DGF/POPULATION	331,65	152,00
DEPENSES DE PERSONNEL/DEP REELLES DE FONCTION.	53,38	56,57
COEFFICIENT DE MOBILISATION DU POTENTIEL FISCAL	1,22	-
COEFFICIENT DE MOBILISATION DU POTENTIEL FISCAL ELARGI	1,32	-
DEPENSES DE FONCT ET REMB DETTES EN CAPITAL/REC RELLES DE FON	109,77	97,81
DEPENSES EQUIPEMENT BRUT/REC RELLES DE FONCT	21,03	32,34
ENCOURS DE DETTE / REC RELLES DE FONCT	61,37	70,44

4. La dette

REPARTITION DES EMPRUNTS			
Budgets	taux fixe	taux révisable	Total
principal	6 850 173,89	1 015 000,00	7 865 173,89
Totaux	6 850 173,89	1 015 000,00	7 865 173,89

L'ensemble des emprunts présente un risque faible. Tous les emprunts sont classés en 1A selon la charte de bonne conduite dite "Gissler".

5. Les charges de personnel

NATURES	LIBELLES	MONTANTS
6331	Versement mobilité	40 431,00
6332	Cotisations versées au F.N.A	19 853,00
6336	Cotisations aux CDG et CNFP	83 509,00
64111	Rémunération principale	3 316 882,00
64112	NBI, supplément familial de traiteme	127 678,00
64118	Autres indemnités	814 559,00
64131	Rémunérations	504 798,00
64138	Autres indemnités	8 648,00
64168	Autres emplois d'insertion	310 791,00
6417	Rémunérations des apprenti	63 770,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	635 290,00
6453	Cotisations aux caisses de re	1 006 250,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	40 079,00
6455	Cotisations pour assurance du person	9 950,00
6456	Versement au F.N.C. du supplément f	-
6457	Cotisations sociales liées à l'apprenti	949,00
6475	Médecine du travail, pharm	23 000,00
6488	Autres charges	-
TOTAL		7 006 437,00

6. Taux des impôts locaux

Libellés	bases notifiées année précédente	taux décidés	produit voté
T.F.P.B.	7 345 000,00	65,22%	4 790 409,00
T.F.P.N.B.	213 400,00	66,73%	142 401,82
TOTAL			4 932 810,82

Le taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties correspond à l'addition du taux 2020 de la commune et du taux 2020 du département (42,96% + 22,26% = 65,22%).

Le taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties est inchangé.

II. Les budgets annexes

1. Budget annexe "pompes funèbres"

Le budget annexe "pompes funèbres " s'équilibre en section d'exploitation à 76 374,18 euros.
Il n'y a pas de section d'investissement sur ce budget.

2. Budget annexe "lotissement Armada"

Le budget annexe "lotissement Armada" s'équilibre en section de fonctionnement à 1 093 393,56 euros et en investissement 1 000 095,88 euros pour un total général de 2 093 489,44 euros.

3. Budget annexe "zone RD 943"

Le budget annexe "Zone RD 943" s'équilibre en section de fonctionnement à 572 530,91 euros et en investissement à 807 764,64 euros pour un total général de 1 380 295,55 euros.

III. Présentation consolidée du budget principal et des budgets annexes

BUDGETS	SECTIONS	RECETTES/DEPENSES	PREVISIONS
Budget principal	INVESTISSEMENT	DEPENSES	4 843 067,09
	INVESTISSEMENT	RECETTES	4 843 067,09
	FONCTIONNEMENT	DEPENSES	13 785 028,49
	FONCTIONNEMENT	RECETTES	13 785 028,49
Budget annexe pompes funebres	INVESTISSEMENT	DEPENSES	-
	INVESTISSEMENT	RECETTES	-
	FONCTIONNEMENT	DEPENSES	76 374,18
	FONCTIONNEMENT	RECETTES	76 374,18
Budget annexe lotissement Armada	INVESTISSEMENT	DEPENSES	1 000 095,88
	INVESTISSEMENT	RECETTES	1 000 095,88
	FONCTIONNEMENT	DEPENSES	1 093 393,56
	FONCTIONNEMENT	RECETTES	1 093 393,56
Budget annexe zone RD 943	INVESTISSEMENT	DEPENSES	807 764,64
	INVESTISSEMENT	RECETTES	807 764,64
	FONCTIONNEMENT	DEPENSES	572 530,91
	FONCTIONNEMENT	RECETTES	572 530,91
Total général investissement dépenses	INVESTISSEMENT	DEPENSES	6 650 927,61
Total général investissement recettes	INVESTISSEMENT	RECETTES	6 650 927,61
Total général fonctionnement dépenses	FONCTIONNEMENT	DEPENSES	15 527 327,14
Total général fonctionnement recettes	FONCTIONNEMENT	RECETTES	15 527 327,14
TOTAUX DEPENSES			22 178 254,75
TOTAUX RECETTES			22 178 254,75